

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 12 octobre 2012 à 14 :00 heures à laquelle sont présents :

**Me Gaétan Turbide, MM. Marcel Alexander, Gaétan Vandal et Michel Demers, étant tous administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.**

**Est absent :**

- **M. Jean Roy**

**Assistent également à la réunion :**

- **M. Pierre Benoit, représentant d'Infrastructure Québec**
- **M. Jean Gosselin, stratège en communication**
- **Me Pierre L. Lambert, représentant et conseiller juridique de la Corporation**

---

**CA-2012-10-12/001**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que modifié.

(Réf : 1.2)

---

**CA-2012-10-12/002**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU 23 AOÛT 2012

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 août 2012 tel que rédigé.

(Réf : 1.3)

---

**CA-2012-10-12/003**

MODIFICATION AU PROJET

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De prendre acte du nouveau site proposé par Ville de Laval situé dans le quadrilatère bordé par les boulevards de la Concorde et Le Corbusier ainsi que les rues Claude-Gagné et Lucien-Paiement, selon l'engagement de Ville de Laval à fournir à la Cité un emplacement pour la construction de son complexe multifonctionnel et y acquiescer.

(Réf : 3.1)

---

**CA-2012-10-12/004**

MODIFICATION AU PROJET

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De prendre les dispositions appropriées, sur confirmation par Ville de Laval du début des procédures d'expropriation, pour adapter la documentation et sa

Secrétaire-  
trésorier

préparation pour le lancement de l'Appel de propositions relativement à la qualification et à la Proposition définitive pour la conception et la construction du complexe multifonctionnel.

(Réf : 3.1)

---

**CA-2012-10-12/005**

**APPROBATION ET PAIEMENT D'HONORAIRES**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. De préciser, à la résolution du conseil d'administration 2012-07-16/009, item 2, qui aurait dû se lire :  
« Trizart Scénographie 20 000 \$ + taxes »;
2. De préciser, dans le cadre du nouveau budget déposé le 9 juillet 2012, suivant la réaffectation de certaines activités du mandat octroyé à CIMA+ aux termes de l'Appel d'offres 2010-RP-002, l'ajout d'activités additionnelles comme suit :  
« Analyse de valeur 27 500 \$ + taxes  
Estimation des coûts 27 500 \$ + taxes »;
3. D'autoriser le paiement des honoraires qui sont dus pour ces activités selon la présentation des factures pertinentes et jusqu'à concurrence des montants prévus au budget.

(Réf : 3.2)

---

**CA-2012-10-12/006**

LEVÉE DE LA RÉUNION

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 14 :35 heures.

(Réf : 5.0)

---

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME  
CA 12 OCTOBRE 2012

Secrétaire-  
trésorier